

N° clé d'activation : «Clé_dactivation»
Code usager : «Code___»

«Civilite» «Dénomination»
«Adresse»
«CP» «Commune»

Madame, Monsieur,

A compter du 1^{er} juillet 2021, les consignes de tri des emballages vont évoluer dans votre commune. Ainsi, tous les emballages seront à trier. Pour faciliter le stockage de ces déchets, le SMITOM Sud Saumurois, syndicat chargé de la collecte de vos déchets, va **vous équiper d'un bac à emballages** en complément du bac à ordures ménagères.

Vous êtes donc invités à venir, **après réservation**, à l'une des distributions proposées ci-dessous.

L'**inscription est obligatoire** afin de préparer votre bac. Elle se fera par téléphone **avant le 28 mai**, auprès du SMITOM au numéro suivant : **02 41 59 61 73** (sans interruption du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30). **Votre présence à une date de distribution est indispensable** pour obtenir votre bac. **Aucun retrait de bac ne se fera dans les locaux du SMITOM.**

Préparez votre appel en choisissant préalablement une heure de distribution et la taille de bac souhaitée
Locataire ? Munissez-vous du nom et des coordonnées de votre propriétaire.

A partir du 1^{er} juillet 2021, vos emballages seront collectés seulement s'ils sont présentés dans les bacs SMITOM. Vos emballages seront à mettre en VRAC dans le bac. Attention vos sacs jaunes ne seront plus collectés.

La facturation va, elle aussi, évoluer pour vous permettre de maîtriser le montant de votre facture en fonction de vos besoins.

Pour plus de renseignement, rendez-vous sur notre site pour consulter le **SIMULATEUR DE REDEVANCE INCITATIVE.**

Lieu de distribution des bacs :

Parking du Camping – Rue Jean de Pontoise– 49190 St Aubin de Luigné

(choisissez votre horaire et appelez-nous)

JOURS DE DISTRIBUTION	HORAIRES DISPONIBLES
Lundi 31 mai	16h00 – 16h30 – 17h00 – 17h30 – 18h00 – 18h30 – 19h00 – 19h30
Mercredi 2 juin	16h00 – 16h30 – 17h00 – 17h30 – 18h00 – 18h30 – 19h00 – 19h30
Jeudi 3 juin	16h00 – 16h30 – 17h00 – 17h30 – 18h00 – 18h30 – 19h00 – 19h30

Restant à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Recevez, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Tournez la page SVP

PERIODE COVID : Pensez à faire votre attestation de déplacement dérogatoire et à vous munir de ce courrier pour vos déplacements.

Le 11 mai 2021
Le Président
M. BAINVEL



Soutenu par



Numéro pour la distribution des bacs : 02 41 59 61 73
www.smitom-sudsaumurois.com

FOIRE AUX QUESTIONS

www.smitom-sudsaumurois.com

Comment se déroule la distribution ?

- Présentez-vous à l'heure convenue lors de votre appel
- Montrez à l'agent du SMITOM une pièce d'identité
- Récupérez votre bac emballages et votre kit de communication

Un stand **SMITOM** sera en place pour répondre à vos questions et des documents complémentaires seront à votre disposition.

Je ne peux pas me déplacer, est-ce qu'une autre personne peut récupérer mon bac à ma place ?

Oui, il suffit de lui donner une pièce d'identité ainsi qu'une autorisation remplie et signée, disponible sur notre site internet (rubrique documentation) ou qui pourra vous être envoyée le cas échéant lors de votre inscription par téléphone.

Les jours de collecte vont-ils changer ?

Oui, ces informations vous seront communiquées lors de la distribution et vous pourrez également les trouver sur notre site internet, rubrique :

LA COLLECTE > JOURS DE COLLECTE

Sortir le bac la veille au soir.
A rentrer le lendemain.

Quels sont les nouveaux emballages à trier ?

A partir du 1^{er}/07

- Les pots, barquettes, sacs plastiques souples, tubes de dentifrices etc...



Un document vous sera remis lors de la distribution.

Vous pouvez également consulter notre site, rubrique :

LA COLLECTE > CONSIGNES DE TRI

Quel bac choisir et comment calculer ma facture ?

Nous vous proposons de vous rendre sur notre simulateur en ligne pour bien choisir la taille de votre bac et calculer le montant de votre facture.

Tailles de bacs possibles (H x L x l) :

140L : 1065x508x578 mm

240L : 1064.5x580x771 mm

360L : 1096x660x955 mm

Comment réduire mes déchets ?

- Composter les déchets organiques
- Apposer un « stop pub » sur la boîte aux lettres
- Être vigilant aux suremballages lors de vos achats.

...

Vous trouverez sur notre site internet des astuces pour réduire vos déchets, rubrique :

REDUIRE MES DECHETS

Comment suivre ma production de déchets ?

Connaissez-vous notre site Ecocito ?

Créez votre compte et consultez vos sorties de bacs et vos passages en déchèterie. Retrouvez aussi votre historique des utilisations du service. **RDV** sur notre site, bandeau orange : **ACCES DIRECT**

Mon sac jaune actuel sera-t-il toujours collecté ?

Non. **À partir du 1^{er} juillet 2021**, seuls les bacs fournis par le SMITOM seront collectés. Vos emballages seront à déposer en VRAC dans votre bac.

Vous pouvez conserver vos sacs jaunes pour une autre utilisation (sac à ordures ménagères ou autre).

Si je n'ai pas de place pour un 2^{ème} bac ?

Si vous pouvez attester d'un manque de place, vous déposerez vos déchets en **point d'apport volontaire** (*accessibles avec le badge déchets*).

Ce changement concernera alors les 2 flux : **ordures ménagères et emballages**.



Numéro pour la distribution des bacs : 02 41 59 61 73
www.smitom-sudsaumurois.com



Soutenu par

